

Projet USAID/COMFISH
PENCOO GEJ
(Gestion concertée pour une pêche durable au Sénégal)

Année 1: Troisième rapport trimestriel
1 avril – 30 juin 2011

(LWA Associate Award No. 685-A-00-11-00059-00)

Un partenariat entre:

Le Centre de ressources côtières, Université de Rhode Island
L'Agence des Etats-Unis pour le Développement international / Sénégal
Le Ministère de l'Économie Maritime
Le Fonds Mondial pour la Nature -West Africa Marine Ecoregion
Environnement et Développement en Afrique-Energie
Centre de Suivi Ecologique
L'Institut Universitaire de Pêche et d'Aquaculture/ Université Cheikh Anta Diop de Dakar
Le Centre de Recherches Océanographiques de Dakar-Thiaroye
La Fédération Nationale des GIE de Pêche



Contacts

Chris Mathews

Directeur de l'USAID/COMFISH

Email: christopherpmathews@yahoo.co.uk

Khady Sané Diouf

Directrice Adjoint USAID/COMFISH

Email: rsdiouf@orange.sn

Brian Crawford

Directeur du Programme International

Du Centre des Ressources Côtières

University of Rhode Island

220 South Ferry Rd

Narragansett RI 02882 USA

Téléphone: 401-874-6225

Fax: 401-874-6920

Email : Brian@crc.uri.edu

James Tobey

Chef de Projet

Au Centre de Ressources Côtières

University of Rhode Island

220 South Ferry Rd

Narragansett RI 02882 ETATS-UNIS

Téléphone: 401-874-6411

Fax: 401-874-6920

Email: tobey@crc.uri.edu

Cindy Moreau

Gestionnaire administrative et financière

Centre des ressources Côtières

University of Rhode Island

220 South Ferry Rd

Narragansett RI 02882 USA

Téléphone: 401-874-6488

Fax: 401-874-6920

Email: cindy@crc.uri.edu

Dr. Oumou K. LY

Chargé de la supervision technique et administrative

Expert environnemental

Bureau de la Croissance économique

USAID/SENEGAL Ngor Diarama

Téléphone: +221338696100 Ext. 3150

oly@usaid.gov

<http://senegal.usaid.gov>

Aaron Brownell

Suppléant Chargé de la supervision technique et administrative

Chef d'équipe Gestion des Ressources Naturelles

Bureau de la Croissance Économique

USAID/SENEGAL Ngor Diarama

Téléphone: (221) 77-724-41-90

Email: abrownell@usaid.gov

Beatrice Conde Deverson

Administrateur chargé des Accords de coopération/Contrats

Bureau d'Acquisition et d'Assistance régionales

USAID/SENEGAL Ngor Diarama

Téléphone: (221) 77-724-41-90

Email: bconde@usaid.gov

Bernadette Daluz

Spécialiste des Contrats

Bureau d'Acquisition et d'Assistance régionales

USAID/SENEGAL Ngor Diarama

Téléphone: (221) 33-869-61-00 Ext 3273

Email: bdaluz@usaid.gov

Francis Carayol

Expert en Finance

Bureau de gestion financière

USAID/SENEGAL Ngor Diarama

Téléphone: (221) 33-869-61-00 Ext 3424

Email: fcarayol@usaid.gov

Table des matières

RESUME	1
1. INTRODUCTION.....	3
2. PROGRES REALISES.....	4
2.1. Démarrage du projet : Equipement locaux et recrutement personnel complémentaire	4
2.2. Atelier de coordination des bailleurs et de partage d'information.....	4
2.3 Initier des activités sur la base de données SIG et la cartographie avec le CSE	5
2.4 Passer en revue le statut des stocks de poissons avec le CRODT	6
2.5. Visites et rencontres des communautés de pêcheurs	6
2.6. Elaboration d'un plan de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs	7
2.7. Appui à l'adoption de la stratégie nationale des AMP (avec le WWF-WAMER)	7
2.8. Participation à l'atelier de formation des formateurs de l'Association WIOMSA.....	8
2.9. Passer le plan PMP en revue avec la Direction des Pêches Maritimes et COMO-Pêche) .	8
3. ACTIVITES PRIORITAIRES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE	9
4. GESTION DE PROJET.....	9
4. 1. Défis, contraintes et Opportunités	9
4.2 Surveillance de l'impact environnemental des activités.....	13
4.3 Communication.....	13
4.4 Déplacements à l'étranger	14
4.5 Rapport financier trimestriel.....	15
ANNEXE A. Rapport de gestion des Performance	16

RESUME

Ce rapport trimestriel couvre la période avril-juin 2011. Parmi les résultats clés enregistrés au cours de ce trimestre, on peut noter les rencontres planifiées et coordonnées avec la Direction des Pêches maritimes, les partenaires du projet et d'autres bailleurs pour définir des procédures de collaboration et fournir de plus amples informations sur les objectifs du projet.

Trois rencontres clés ont été organisées avec la DPM¹, et deux de ces rencontres ont eu lieu en présence du Groupe Thématique Pêche des bailleurs. Ces rencontres ont mis en exergue la nécessité de disposer de mécanismes de coordination réguliers, de meilleures stratégies de gestion stocks, d'objectifs de gestion bien définis, et d'une meilleure synergie entre les initiatives des bailleurs. Le projet USAID/COMFISH a présenté une nouvelle stratégie de gestion de la zone côtière à travers les Unités de Gestion durables-UGD qui devraient chacune cibler un stock (voir peut-être plusieurs espèces). Les frontières des UGD devraient englober tous les CPLA, CPL, CV², Comités de Plage, GP, etc. qui ciblent le même stock. Le stock et les UGD³ auront/partageront les mêmes frontières. L'idée a été présentée par l'équipe du projet et acceptée par la DPM. Elle a ensuite été partagée lors d'une seconde rencontre du Comité technique de la DPM en présence des principaux bailleurs (JICA, COPEM, GIRMAC et d'autres) qui ont manifesté leur désir d'adopter le modèle et de participer au processus de sa mise en place.

Au cours de la même période, le projet USAID/COMFISH a cherché de manière active les voies et moyens d'utiliser pleinement les données actuelles, de les réviser et les ajuster en rapport avec les préjugés perçus, de mener de nouvelles évaluations en utilisant ces données, d'améliorer les systèmes de collecte de données, et de créer une convergence entre les systèmes de collecte de données de la DPM et du CRODT. Au Sénégal, le CRODT est la structure chargée de l'évaluation des stocks, et est à ce titre un partenaire clé du projet. Cependant, ses ressources humaines sont amoindries au point qu'il n'est pas en mesure de mener la totalité du travail que le projet voudrait lui confier. Pour ces raisons mais aussi pour d'autres d'ordre organisationnelles, il n'a pas été aisé de finaliser un contrat avec le CRODT.

En outre, un certain nombre d'activités non moins importantes ont été réalisées. On peut citer entre autre :

- L'accord avec ENDA ENERGIE qui a été préparé pour l'élaboration d'un guide pratique en rapport avec l'évaluation de la vulnérabilité et la planification de l'adaptation au changement climatique (V&A) dans les communautés de pêcheurs vivant le long des côtes. Cela servira comme base de travail dans les sites spécifiques choisis par le projet.
- Le projet a appuyé un atelier de validation (le 5 juillet 2011) de la stratégie nationale des Aires Marines protégées en collaboration avec le Ministère de l'Économie Maritime, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, la société civile, et des ONG de protection de l'environnement.

¹ DPM :Direction des Pêches Maritimes

² CLPA :Conseil local de pêche artisanale, CLP : comité de pêche local, CV : comité de village, GP : Groupement de Producteurs

³ UGD : unité de gestion durable

- Un contrat entre le WWF et le projet a été signé. Dans le cadre de ce contrat et en perspective de l'atelier national sur l'aménagement des pêcheries et le choix des stocks, des visites de sites ont été menées dans cinq sites de communautés de pêcheurs/débarquement et dans des CLPA dans le but d'évaluer la connaissance locale et les besoins en matière de cogestion durable des pêcheries.
- Un contrat a été signé entre le projet USAID/COMFISH et le CSE. Des réunions de planification ont été organisées avec le CSE⁴ dans le but d'initier des activités relatives à la cartographie et aux informations spatiales. Les données disponibles ont été collectées en coordination avec des organisations partenaires (ex: WWF, UICN, DPM, Wetlands International, PRCM et ENDA). Des cartes thématiques sont en train d'être préparées pour l'atelier national du 20-22 juillet 2011.
- Un processus de concertation a été amorcé en coopération avec le COPEM ⁵ et a abouti à la désignation d'un nom local -Pencoo Gej -pour le projet. Ce nom signifie "Gestion concertée des ressources marines ". Le processus a été couronné de succès, et a impliqué une concertation avec 30 organisations professionnelles/ONG de pêcheurs à travers le COPEM. Cet exercice a été un outil utile pour favoriser l'appropriation du projet USAID/COMFISH par les groupes cibles. Il a été convenu au sortir de ce processus que le projet aura pour slogan « Pencoo Gej ».

Pour ce qui est de la gestion du projet, le bureau du projet est maintenant entièrement fonctionnel et est doté de nouvelles technologies de l'information et de la communication, d'un groupe électrogène, d'équipement de bureau et d'une grande salle de conférence. Jusqu'en mi-juin, l'absence d'un groupe électrogène a constitué une contrainte majeure. La zone dans laquelle se trouve le bureau a été régulièrement soumise à des coupures de courant intempestives pratiquement pendant tous les jours de travail.

Les deux priorités pour le prochain trimestre concerneront l'organisation d'un atelier national (du 20 au 22 juillet 2011) sur l'aménagement des pêcheries et le choix des stocks et d'un autre atelier national de formulation d'une stratégie en matière de renforcement des capacités institutionnelles des CLPA.

⁴ Centre de suivi écologique

⁵ Conseil national des ONG et OP actives dans la pêche et l'environnement marin

RAPPORT TRIMESTRIEL (AVRIL - JUIN 2011)

1. INTRODUCTION

Ce rapport couvre la période d'avril à juin 2011 correspondant au troisième trimestre de l'année fiscale américaine et au deuxième trimestre de rapportage de la première année du projet USAID/COMFISH. Ce trimestre est marqué par l'organisation de plusieurs rencontres avec la Direction des Pêches Maritimes, les partenaires du programmes, le groupe des bailleurs de fonds de la pêche pour le Sénégal et enfin les acteurs bénéficiaires du programme. Ces rencontres ont permis de mieux faire connaître les objectifs du programme USAID/COMFISH auprès des partenaires et des acteurs, mais aussi d'enclencher les procédures de collaboration avec les partenaires clés du programme.

Du point de vue logistique, la mise en place des équipements a été une priorité ce qui a permis de rendre les bureaux fonctionnels et tout le personnel opérationnel.

Les domaines d'intervention du programme sont divers et déclinés en six principaux points:

1. Renforcement des capacités des institutions et des acteurs;
2. Mise en place de plans d'aménagement des pêcheries ;
3. Amélioration de la chaîne des valeurs des espèces sélectionnées ;
4. Planification de l'évaluation de la vulnérabilité et de l'adaptation aux impacts des changements climatiques ;
5. Gestion des écosystèmes marins ;
6. Communication.

Les activités ci-dessous ont été planifiées pour le présent trimestre (avril-juin 2011) :

- a. Démarrage du projet : Equiper les locaux de service Internet, de bureaux et meubles de bureau, de systèmes informatiques, de climatisation, d'eau, d'électricité, et de téléphone. S'attacher les services d'une société de gardiennage, et mettre en place un système de gestion d'information. Acheter des véhicules pour le projet. Embaucher des chauffeurs et une secrétaire de bureau.
- b. Atelier de coordination des bailleurs et de partage d'information.
- c. Initier des activités sur la base de données SIG et la cartographie avec le CSE.
- d. Passer en revue le statut des stocks de poissons avec le CRODT.
- e. Visites et rencontres des communautés de pêcheurs pour évaluer les besoins pour la mise en place d'un système de cogestion fonctionnel avec le WWF-WAMER.
- f. Elaboration d'un plan pour l'évaluation de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et pour l'adaptation avec ENDA.
- g. Réunion nationale du comité de planification des stratégies des AMP en appui à l'adoption de la stratégie nationale des AMP (avec le WWF-WAMER).
- h. Participation à l'atelier de formation des formateurs de l'Association de la science de la mer dans la région ouest de l'Océan indien (WIOMSA).
- i. Passer le plan PMP en revue avec la Direction des Pêches Maritimes, l'unité de gestion des ressources halieutiques de la gestion durable de la Banque mondiale (COMO : pour Cellule Opérationnelle de la Mise en Œuvre) et d'autres partenaires.

2. PROGRES REALISES

2.1. Démarrage du projet : Equipement locaux et recrutement personnel complémentaire

Les locaux ont été équipés de bureaux, meubles de matériels informatiques, de climatisation, d'eau, d'électricité, et de téléphone. La connexion internet est effective et le service de gardiennage mis en place. Les procédures d'achat de véhicules sont terminées, le système informatique est fonctionnel et le personnel complémentaire a été embauché (expert en pêche, chauffeur et assistante administrative et financière). En ce moment le bureau est pleinement fonctionnel.

2.2. Atelier de coordination des bailleurs et de partage d'information

Trois principales rencontres de travail ont été tenues avec la DPM (25/5, 27/5 et le 09/6 2011) dont deux avec la présence des bailleurs de fonds du Sénégal pour la pêche (du Groupe Thématiques Pêche)

La plupart des réflexions ont porté sur :

- l'inscription des projets sur la matrice des interventions initiées par la Banque Mondiale et la diversification des domaines interventions,
- la nécessité d'échanger sur les synergies possibles (convoquer une réunion synergie sur la cogestion).
- la nécessité pour le programme USAID/COMFISH de mettre en place un comité de pilotage avec les partenaires stratégiques du programme (DPM, COMFISH, WWF, IUPA, ENDA-ENERGIE, CSE, COPEM) et un comité technique où l'essentiel des bailleurs de fonds serait représenté ;
- la nécessité pour le programme USAID/COMFISH de désigner un point focal au niveau de la DPM, pour mieux insérer le programme dans les activités de la DPM et en vue d'une meilleure synergie avec les autres bailleurs de fonds.



Rencontre de travail à la DPM en présence des bailleurs

Cette démarche permet au programme de mettre en place un cadre de concertation permanent avec les bailleurs de fonds intervenant dans la pêche, mais aussi avec les partenaires stratégiques et d'autres institutions.

En définitive, deux réunions de partage d'information et d'identification des synergies ont été tenues sous la direction de la DPM. Les recommandations majeures de ces réunions sont résumées ci-suites :

- La nécessité de tenir une réunion plus large sur les synergies. Cette préoccupation sera traitée lors de l'atelier sur l'aménagement des pêcheries organisé du 20 au 22 juillet 2011 sur l'aménagement des pêcheries et la sélection des stocks/pêcheries prioritaires.
- La nécessité de tenir une réunion sur l'élaboration des Principes Directeurs de la stratégie du Ministère des pêches sur la cogestion. Cette réunion est prévue en juillet 2011.

Compte tenu du fait que les comités de pilotage et techniques sont déjà mis en place (draft de documents envoyés pour approbation à la DPM) et seront officialisés au cours e du 4^{em} trimestre d'exécution du programme, l'organisation d'un atelier des bailleurs sur les synergies et le partage d'information ne semble pas justifiée.

2.3 Initier des activités sur la base de données SIG et la cartographie avec le CSE

Plusieurs rencontres ont été organisées avec le CSE dans le but d'initier les activités de cartographie. C'est ainsi que quelques activités ont été menées durant cette période et concernent:

- a. La finalisation et signature de contrat URI-CSE ;
- b. La collecte des données disponibles auprès des institutions qui interviennent dans la zone du projet (WWF, UICN, DPM, Wetlands International, PRCM, ENDA).
- c. Le traitement et l'harmonisation des données pour leur intégration dans le futur SIG.
- d. La réalisation de trois cartes thématiques (drafts) :

- carte administrative de la zone d'intervention ;
- carte de localisation des CLPA ;
- carte de localisation des ressources (herbier, requins, crevettes, phoque moine, tortues marines, zone de reproduction de l'espadon);
- une documentation complémentaire a été mise à la disposition du CSE par l'USAID/COMFISH et les premiers drafts de ces cartes pourront être disponibles pour l'atelier (20 au 22 juillet 2011).

2.4 Passer en revue le statut des stocks de poissons avec le CRODT

Pour mieux cerner les problèmes de surpêche et les stocks les plus touchés par ce fléau, un ensemble de TDRs (05 au total) a été proposé au CRODT, principale structure en charge de la collecte des données statistiques pour le suivi des pêcheries. Cette démarche devrait permettre de mieux justifier le programme auprès des autorités politiques, mais aussi de disposer d'éléments de bases importants sur les espèces et les différents stocks ciblés.

Après plusieurs échanges avec le CRODT, il a été retenu que seuls les TDRs 1 (sur l'analyse des débarquements par espèce, de l'effort de pêche et de la surpêche) vont être mis en œuvre dans un délai de 03 mois à compter de la date de signature du contrat (juillet 2011). Les TDR 2 (sur la restructuration de la base de données) et TDR 3 (l'utilisation du système ELEFAN pour l'analyse des données de pêche) feront l'objet de réflexion beaucoup plus approfondies compte tenu de l'insuffisance de ressources humaines et de la charge de travail de l'équipe de recherches actuellement en place. Il est prévu un échange de programme de travail entre le CRODT et le projet USAID/COMFISH pour une meilleure prise en compte des priorités des uns et des autres dans les planifications des activités à entreprendre.

2.5. Visites et rencontres des communautés de pêcheurs

Pour choisir les stocks prioritaires, évaluer les connaissances empiriques relatives à la gestion durable des ressources et évaluer les besoins relatifs à la mise en place d'un système de cogestion fonctionnel l'équipe du WWF-WAMER a effectué une mission de terrain du 02 au 09 juillet 2011. Les TDR déjà élaborées indiquent plusieurs rencontres entre l'équipe WWF/COMFISH et les CLPA de Foundiougne, Joal, Mbour/Sindia, Kayar et Rufisque/Bargny. Les résultats de ces rencontres seront produits dans le prochain rapport trimestriel. Ils seront toutefois pris en compte lors des discussions de l'atelier du 20 au 22 juillet 2011.



Rencontre avec les communautés de pêcheurs à Cayar

2.6. Elaboration d'un plan pour l'évaluation de la vulnérabilité des communautés de pêcheurs et pour l'adaptation aux changements du climat avec ENDA

En vue de la signature du protocole d'accord entre le programme USAID/COMFISH et ENDA ENERGIE, des TDRs relatifs à l'intervention de Enda ont été proposés et validés. Ils portent sur l'élaboration d'un guide sur la méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité et l'élaboration de stratégies d'adaptation.

Cette première démarche va servir de base de travail durant la deuxième année, dans les sites spécifiques sélectionnés par le projet (les communautés de pêche impliquées dans la sélection des stocks retenus pour l'aménagement des pêcheries).

Un projet de protocole a été soumis à ENDA Energie pour signature.

2.7. Appui à l'adoption de la stratégie nationale des AMP (avec le WWF-WAMER)

Le Sénégal vient de se doter d'une stratégie nationale pour ses Aires Marines Protégées (AMP). Le projet USAID/COMFISH a financé la réunion de validation d'un tel document, fruit d'un long processus participatif entre le Ministère de l'Economie Maritime, le Ministère de l'Environnement et de la Protection de la Nature, la Société civile et des ONG de conservation qui a eu lieu le 5 juillet 2011.



Participants à la cérémonie d'ouverture de l'atelier de validation de la stratégie AMP

2.8. Participation à l'atelier de formation des formateurs de l'Association de la science de la mer dans la région ouest de l'Océan indien (WIOMSA)

En raison des délais courts (pour les mobilisations des agents de la DPM/DPN qui devaient participer à cette formation) et de la non-disponibilité des agents du WWF qui devaient piloter cette activité, cette initiative a été reportée pour l'année 2.

2.9. Passer le plan PMP en revue avec la Direction des Pêches Maritimes, l'unité de gestion des ressources halieutiques de la gestion durable de la Banque mondiale (COMO-Pêche⁶) et d'autres partenaires

Le Deputy Team Leader et le Senior Fisheries Officer ont participé les 06 et 07 juin 2011 à l'USAID, à une formation sur le suivi/évaluation des programmes FTF de l'USAID, l'objectif étant de permettre aux participants d'avoir une meilleure connaissance des exigences relatives au suivi et évaluation dans *Feed The Future* et de disposer d'éléments essentiels leur permettant d'améliorer les documents de planning, de suivi et évaluation et les rapports de leur projet.

L'un des soucis majeurs du programme est de disposer d'indicateurs conformes avec la LPS⁷ du Sénégal. Des discussions avec la DPM sont en cours sur les indicateurs du programme.

⁶ Cellule Opérationnelle de la Mise en Œuvre

⁷ Lettre de Politique Sectorielle des la pêche et de l'aquaculture du Sénégal

3. ACTIVITES PRIORITAIRES POUR LE PROCHAIN TRIMESTRE

- a. Organisation de l'atelier national (21-23 Juillet 2011) sur les stocks prioritaires en vue de l'aménagement durable des pêcheries ;
- b. Signature du protocole d'accord avec Enda-Energie et démarrage des activités relatives à l'élaboration d'un guide sur la méthodologie d'évaluation de la vulnérabilité et l'élaboration de stratégies d'adaptation ;
- c. Initier des discussions avec la DPM sur l'intégration de l'adaptation aux changements climatiques dans la planification des politiques de pêche, concernant la vulnérabilité des habitats critiques, les infrastructures en danger, etc. ;
- d. Poursuivre avec CSE les activités relatives au SIG et la cartographie :
 - évolution historique des habitats (évolution mangrove par ex);
 - habitats clés;
 - zones critiques;
 - zones de pêche;
 - itinéraires de migration;
 - sites de débarquement;
 - localisation des récifs;
 - destination des produits à travers le pays;
 - migration des pêcheurs ;
 - types de pêche pratiquée par autochtone et types de pêche pratiquée par allochtone (en termes de %);
 - inventorier le nombre de pirogues et d'engins de pêche dans la zone d'intervention; concevoir un système d'information sous forme d'une interface de visualisation intégrant tous les résultats de l'étude.
- e. Signer le contrat avec le CRODT et démarrer les analyses de données de pêche, d'effort et sur la surpêche au Sénégal ;
- f. Approbation par le Directeur des Pêches des comités de pilotage et techniques du programme USAID/COMFISH ;
- g. Stratégie de renforcement des capacités institutionnelles des CLPA et CLP: Démarrage des études sur la gouvernance des pêcheries (WWF-WAMER et mission de Caroline Karp consultante).
- h. Appuyer le comité national de finalisation de la stratégie nationale sur les AMP ;
- i. Identifier les activités à appuyer dans le plan d'action de l'Alliance pour une pêche durable au Sénégal.
- j. Organiser une rencontre nationale pour identifier les besoins et priorités des CLPA/CLP et élaborer un programme de renforcement des capacités des CLPA/CLP ;
- k. Évaluer le rôle des femmes dans la pêche artisanale ;
- l. Elaborer des termes de références pour la chaîne des valeurs et la chaîne des valeurs sur l'énergie ;
- m. Passer le plan PMP en revue avec la Direction des Pêches Maritimes, l'unité de gestion des ressources halieutiques de la gestion durable de la Banque mondiale (COMO-pêche) et d'autres partenaires.

4. GESTION DE PROJET

4.1. Défis, contraintes et Opportunités

4.1.1. Défis et contraintes : Ce trimestre a été marqué par de nombreux défis et contraintes qui, fort heureusement, ont été tous surmontés pendant l'exécution des principales activités du projet.

4.1.1.1 Coupures de courant : Il y a eu de nombreux délestages tout au long du trimestre. Les délestages pouvaient souvent durer de 4-6 heures et pendant ce temps le personnel du projet utilisait l'autonomie des batteries de leurs ordinateurs portables pour travailler et ne pouvait accéder ni à leurs ordinateurs ni à Internet encore moins à leurs courriers électroniques. A maintes reprises beaucoup de collègues ont dû travailler à partir de leur maison. Le problème a été en grande partie résolu quand le groupe électrogène du projet est devenu opérationnel, mais l'entretien du groupe exige qu'il reste en marche pendant au maximum six heures sans arrêt. Un système de batterie sera mis en place au cours du prochain trimestre de manière à permettre aux ordinateurs de fonctionner pendant 9-12 heures sans arrêt.

4.1.1.2 Manifestations : Des manifestations ont eu lieu au Sénégal mais pas à proximité des locaux du projet. Elles étaient de courte durée et ne représentaient pas une réelle menace pour le projet et son personnel.

4.1.1.3 Nomination d'un nouveau Directeur à la DPM : Au cours de ce trimestre le Directeur des Pêches qui a travaillé en étroite collaboration avec le projet USAID/COMFISH a été démis de ses fonctions. Son remplaçant a pris fonction à la fin de ce trimestre. Le point focal USAID/COMFISH a continué à travailler avec le projet et tout porte à croire, à la fin de ce trimestre, que l'interruption notée dans les relations étroites de travail USAID/COMFISH -DPM n'est que momentanée.

4.1.1.4 Difficultés dans la collaboration avec le CRODT : Au Sénégal le CRODT est la structure chargée de l'évaluation des stocks, et est à ce titre un partenaire clé du projet. Cependant ses effectifs ont diminué de manière drastique, passant de 40 chercheurs en 2002 à seulement 7 présentement. Ce qui ne lui permet pas de prendre en charge tout le travail que le projet voudrait lui confier.

4.1.1.5 Le point focal COMFISH : un point focal pour le projet a été désigné et appuie activement le projet. Il est cependant difficile de lui trouver une place dans la structure décentralisée dans laquelle le projet COMFISH/USAID évolue. L'USAID a suggéré que le point focal soit un Coordonateur technique de l'USAID. Cette question ne trouvera une réponse qu'après l'atelier prévu au cours du quatrième trimestre.

4.1.1.6 Le nom du projet : un processus consultatif a été lancé en collaboration avec le COPEM, et a abouti au choix d'un nom local pour le projet (dont l'orthographe proposé à l'origine par les pêcheurs était *Penco Gueedj*) qui signifie "*Gestion concertée des ressources marines*". Le processus a impliqué une concertation avec 30 organisations professionnelles/ONG de pêcheurs à travers le COPEM, et a été couronné de succès. L'USAID/SENEGAL a demandé que le nom local soit un slogan du projet et non son nom officiel, et que l'orthographe du nom local soit revu pour qu'il soit facile à prononcer. Cela a nécessité de nombreuses rencontres et échanges d'email qui ont pris beaucoup de temps. Cet exercice a été un outil utile destiné à favoriser l'appropriation du projet USAID/COMFISH par les groupes cibles. Il a été convenu, au sortir de ce processus, que le projet aura pour slogan *Pencoo Gej*.

4.1.17 Charte graphique du projet: l'Approbation de la charte graphique avait été retardée parce que le choix du nom local n'était pas encore effectif. Suite aux commentaires et aux changements proposés par les collègues de l'USAID, la charte graphique du projet a été révisée et l'équipe du projet est dans l'attente d'une approbation de ladite charte par l'USAID qui n'était pas encore effective à la fin du trimestre en cours.



Les locaux du projet avec une enseigne conforme à la charte graphique

4.1.1.8 Procédures administratives : Il existe différentes sortes de protocoles et procédures à l'USAID et dans les différents ministères du Gouvernement du Sénégal, et le projet USAID/COMFISH est en train d'apprendre à se familiariser avec toutes ces procédures.

4.1.2. Opportunités

4.1.2.1 Structures de gestion des zones côtières: l'USAID/COMFISH a constaté que la DPM est bien consciente du fait que la stratégie actuelle pour gérer l'effort au travers des CLPA, CLP, CV, Comités de Plage, GP et autres structures villageoises, n'est pas encore fonctionnelle. L'équipe du projet a aussi noté lors de sa première réunion avec la DPM qu'il y avait un réel sentiment d'échec dans la compréhension des objectifs en matière de gestion de la zone côtière si bien que la nature même de la gestion durable dans les zones côtières du Sénégal ne peut pas encore être comprise. Le projet USAID/COMFISH a présenté une nouvelle stratégie de gestion de la zone côtière à travers les Unités de Gestion durables-UGD qui devraient chacune cibler un stock (voir peut-être plusieurs espèces). Les frontières des UGD devraient englober tous les CLPA, CLP, CV, Comités de Plage, GP, etc. qui ciblent le même stock. Le stock et les UGD auront/partageront les mêmes frontières. L'idée a été présentée par l'équipe du projet et acceptée par la DPM. Elle a ensuite été partagée lors d'une seconde rencontre du Comité technique de la DPM en présence des principaux donateurs (JICA, COPEM, GIRMAC et d'autres) qui ont manifesté leur désir d'adopter le modèle et de participer au processus de sa mise en place.

La DPM a souhaité la tenue d'un atelier au cours duquel cette question sera discutée par l'ensemble des bailleurs. Cette question pourrait être passée en revue par tous les bailleurs. Le projet USAID/COMFISH s'est proposé d'organiser une telle rencontre pour permettre aux bailleurs d'indiquer les lacunes qui pourraient être comblées par le projet et les synergies que le projet pourrait créer avec d'autres acteurs. Le projet USAID/COMFISH a noté que les synergies peuvent impliquer l'application de différentes technologies aux mêmes problèmes dans les mêmes zones de telle manière que le partage des résultats par différents projets (par exemple dans le Sine Saloum) puisse produire des synergies et des résultats plus ciblés.

Le projet USAID/COMFISH fera recours à un anthropologue et à un expert en droit ayant une bonne connaissance de la pêche pour identifier les voies et moyens de créer des UGD fonctionnels à partir du modèle actuel existant de CLPA, CLP, CV, Comité de Plage, GP, etc. qui n'est pas pour le moment, entièrement fonctionnel.

4.1.2.2 Gestion de l'effort et des capacités : la DPM a mis en place un petit projet financé par la FAO pour gérer la capacité de pêche mais ce projet doit être basé sur les données disponibles, et le Sénégal n'a pas encore mis en place un plan de gestion de la capacité de pêche, utilisant la méthodologie de la FAO internationalement reconnue. Le projet USAID/COMFISH est en train de discuter avec la DPM pour l'appuyer dans la mise en place d'un tel plan avec une étude plus approfondie qui pourrait à terme, fournir une liste d'options plus complète de gestion de la capacité de flotte que celle qui est présentement envisagée.

4.1.2.3 Analyse et utilisation des données: La DPM est consciente de la nécessité d'utiliser entièrement les données actuellement disponibles sur les captures et l'effort pour améliorer son système de collecte des données, et créer une convergence des systèmes de collecte de données de la DPM et du CRODT. La DPM a besoin de l'appui du projet USAID/COMFISH en la matière.

le projet cherche actuellement et de manière active les voies et moyens d'utiliser pleinement les données actuelles, de les réviser et les ajuster en rapport avec les préjugés perçus, de mener de nouvelles évaluations en utilisant ces données. Le CRODT et la DPM devront être des partenaires clés dans ce processus.

4.1.2.4 La capacité dans le secteur de la pêche : Le projet USAID/COMFISH a suggéré à la DPM de passer en revue les lacunes en matière de capacité qu'elle doit combler si elle veut réussir la mise en œuvre de la lettre de politique sectorielle. Cette suggestion a été acceptée par la DPM.

La DPM et d'autres institutions ont mené des études très importantes en matière de gestion des capacités qui doivent être combinées et harmonisées. Un expert est sur le point d'être recruté pour fournir une analyse plus synthétique de la capacité que celle qui a été jusqu'à présente, faite.

Le projet apporte aussi des compétences clés en matière d'évaluation de stock à travers le Centre de Pêche de l'URI⁸, qui sera appuyé par d'autres experts, pour répondre aux besoins que la DPM et le projet USAID/COMFISH sont en train d'identifier.

4.1.2.5 Evaluations bioéconomique : les menaces que les effets de l'effort excessif de pêche représentent pour la sécurité alimentaire au Sénégal sont bien réelles : seules des données minutieuses basées sur des évaluations bioéconomiques conduiront à une gestion économique durable des pêcheries au Sénégal.

C'est un constat qui a été fait au Sénégal et le projet USAID/COMFISH est en train d'identifier les voies et moyens de mettre en place les méthodologies appropriées. La DPM a timidement manifesté son intérêt mais cette question doit être abordée le plus rapidement possible.

4.1.2.6 Polarisation entre la pêche industrielle et artisanale : Actuellement les flottes de la pêche industrielle ne contribuent pas à la gestion de la pêche artisanale. Cependant il y a beaucoup de stocks qui sont pêchés par les deux flottes et il y a un réel besoin d'impliquer tous les acteurs dans la co-gestion des stocks. Le secteur industriel peut être un partenaire très important dans la sécurité alimentaire, et devrait par conséquent, être entièrement impliqué dans la gestion des stocks partagés comme l'un des partenaires dans tous les UGD qui gèrent les stocks clés. Le secteur industriel a manifesté un grand intérêt dans la mise en œuvre de cette approche. La DPM et le projet USAID/COMFISH sont d'accords pour impliquer la pêche industrielle et les organisations de transformation des produits de la pêche dans la gestion durable des UGD au Sénégal. Le projet USAID/COMFISH suit cela de très près.

4.1.2.7 l'IUPA est un institut de pêche qui relève de l'UCAD⁹. Il a été fondé il y a huit ans et est, relativement nouveau dans le secteur de pêche. Le projet USAID/COMFISH va faire recours au personnel

⁸ Université de Rhode Island

⁹ Université Cheikh Anta Diop

clé de l'URI/FC aux fins d'identifier les domaines dans lesquels des synergies peuvent exister et permettre ainsi à l'URI d'apporter son appui là où cela est vraiment nécessaire.

4.1.2.8 Le transfert de la technologie/méthodologie Sea Grant au Sénégal : L'URI a une grande expérience dans l'approche et la méthodologie Sea Grant et a l'intention de travailler avec l'IUPA¹⁰ et les organisations liées à la pêche pour transférer cette approche au Sénégal. L'IUPA a favorablement accueilli cette initiative.

4.1.2.9 Groupement de pêcheurs : L'URI/FC a une grande expérience dans l'identification et le transfert des technologies, et travaille en étroite collaboration avec le WWF pour identifier les bonnes pratiques en matière de pêche de manière à améliorer le transfert de technologie.

4.2 Surveillance de l'impact environnemental des activités

Aucune activité nécessitant un examen des impacts environnementaux ou des mesures d'atténuation n'a été menée au cours du présent trimestre.

4.3 Communication

4.3.1 Concours pour le choix d'une dénomination locale du projet

Conformément à l'un des objectifs du projet qui est de promouvoir l'appropriation du projet par les communautés de pêcheurs, un concours a été organisé pendant un mois du 23 mai au 23 juin 2011 au sein de ces communautés pour trouver un nom local au projet. Ce processus a été conduit de manière consultative et participative par l'équipe du projet en partenariat avec le COPEM, organisation faîtière des professionnels de la pêche regroupant plus de 30 ONG issues des différentes régions marines et côtières du Sénégal.

Le concours a concerné des communautés de pêcheurs situées en grande partie dans plusieurs sites clés du projet dont Joal, Cayar, Mbour, Rufisque, Nianing, Missirah, Niodor et Dakar. Informées du concours grâce à des rencontres, des appels téléphoniques et du bouche à oreille, les communautés ciblées ont proposé 30 noms locaux pour le projet, qui provenait chacun d'une composante du COPEM.

Sur la base sur des critères retenus et relatives à l'originalité, la signification et la consonance du nom, un jury, composé de 4 femmes et 4 hommes, a accordé son choix au vocable **Pencoo Gej** comme dénomination locale du projet. **Pencoo Gej** est un mot composé Wolof qui signifie "*Gestion concertée des ressources marines*" Ce nom résume bien l'approche de base du projet relative à la gestion marine et côtière.

Après s'être concertée, l'équipe du projet et les représentants de l'USAID/Sénégal ont décidé de donner au projet comme nom officiel **USAID/COMFISH** et comme slogan **Pencoo Gej**.

Au cours d'une visite de terrain dans le Delta du Sine Saloum, une équipe du projet USAID/COMFISH et du WWF se sont rendu compte que le nom du projet était déjà bien connu des communautés de pêcheurs. Les pêcheurs qui prenaient part à l'interview connaissaient déjà le nom et les objectifs du projet grâce au concours organisé pour la dénomination locale du projet.

¹⁰ Institut Universitaire de la Pêche et de l'Aquaculture

43.2 Lancement du projet

Suite à une concertation au sein de l'équipe du projet USAID/COMFISH d'une part et entre l'équipe du projet et la DPM d'autre part, une date pour le lancement du projet avec les partenaires et les représentants du gouvernement a été fixée de façon provisoire pour le 27 juillet 2011. Aussi un plan de lancement du projet a-t-il été élaboré par le Chargé de communication et partagé avec l'équipe du projet et le COPEM dans le but de recueillir leur avis et commentaires.

Même si le plan de lancement du projet a été approuvé, la date retenue pour le lancement a dû être repoussée jusqu' au 13 septembre 2011 pour plusieurs raisons : Les partenaires ont entre temps décidé d'organiser d'abord un atelier sur l'aménagement des pêcheries et le choix des stocks prioritaires. De plus, le mois d'août coïncide avec le mois du Ramadan au Sénégal et il n'est pas indiqué d'organiser un événement de grande envergure pendant la période. D'où la décision d'organiser le lancement le 13 septembre prochain, et de commencer les préparatifs de cet événement immédiatement après l'organisation de l'atelier.

4.3.3 Production de brèves (bi-weeklies) chaque quinzaine

Deux brèves ont été produites et envoyées à l'USAID au cours de la période couverte par le rapport. Ces brèves ont porté respectivement sur le processus de désignation d'un nom local au projet (PENCOO GEJ) et sur la proposition de modèle de gestion des pêcheries qui a reçu récemment l'accord de principe des principaux acteurs de la pêche au Sénégal.

4.3.4. Elaboration d'une stratégie de communication du projet

Cette activité n'a pu être exécutée parce que la priorité a été accordée à l'organisation du concours pour le choix du nom local du projet, et aux préparatifs pour le lancement du projet qui a finalement dû être reporté u 13 septembre 2011. Toutefois l'élaboration de la stratégie de communication devrait se faire dans le courant du prochain trimestre.

4.4 Déplacements à l'étranger

Au cours de ce trimestre une seule mission à l'étranger, celle de Jim Tobey de l'URI/CRC, a été effectuée. La mission s'est déroulée dans la dernière semaine de juin et entrait dans le cadre de la gestion de projets et de rencontres prévues avec l'USAID/Sénégal.

4.5 Rapport financier trimestriel

Le tableau ci-dessous est une analyse des dépenses réelles et prévues jusqu'au 30 septembre 2011 en rapport avec les obligations à ce jour.

4.5 Situation financière au cours du trimestre	
Estimation du budget pour toute la durée du projet (14 février 2011 au 30 septembre 2015)	\$11,499,709
Obligations à ce jour	\$2,377,000
Cumul des dépenses du 14 février au 30 juin 2011	\$542,387
Dépenses prévues du 1 juillet au 30 septembre 2011	\$617,646
Estimation du solde à la date du 1 octobre 2011	\$1,216,967
Estimation du total des dépenses entre le 14 février et le 30 septembre 2011	\$1,160,033

ANNEXE A. Rapport de gestion des Performance

Indicateurs	Objectifs prévus pendant la durée du projet	Année 1 fev.-sept. 2011	
		Année1	avril-juin
IR 1:			
Les capacités institutionnelles sont renforcées à tous les niveaux de la gouvernance pour la mise en œuvre d'une approche écosystémique de cogestion de pêcheries durables, et pour empêcher la surpêche			
1. Efficacité de gestion des CLPA au niveau des sites du projet USAID/COMFISH	Amélioration annuelle du score de 30% relatif à l'outil d'efficacité de gestion	Pas de résultats attendus en Année 1	0
2. Le Nombre de personnes ayant reçu une formation à court terme soutenu par le Gouvernement des Etats-Unis sur la productivité du secteur agricole et la sécurité alimentaire (FTF indicateur 4.5.2-7)	2,000	Pas de résultats attendus en Année 1	0
IR 2:			
Des stratégies des politiques et des bonnes pratiques pour éliminer les pratiques destructrices et non durables d'exploitation des ressources halieutiques qui menacent la conservation de la biodiversité dans l'écorégion marine de l'Afrique de l'Ouest sont identifiées, testées et appliquées			
3 Nombre de politiques/règlements et de procédures administratives analysées (indicateurs 4.5.1-9 de FTF) (FTF indicators 4.5.1-9)	7 Cet objectif va être revu à la fin de la phase de démarrage de l'année 1	2(Procédure de financement des CLPA analysée; MPA Stratégie des AMP analysée)	1 (Stratégie nationale des AMP analysée)
4 Nombre de politiques/règlements et procédures administratives rédigées et présentées pour concertation publique/ entre acteurs (indicateurs 4.5.1-10 du FTF)	3 Cet objectif va être revu à la fin de la phase de démarrage de l'année 1	Pas de résultats attendus en Année 1	0
5. Nombre de politiques/règlements et procédures administratives présentées pour une législation/un décret (indicateurs 4.5.1-13 du FTF)	3 Cet objectif va être revu à la fin de la phase de démarrage de l'année 1	Pas de résultats attendus en Année 1	0

Indicateurs	Objectifs prévus pendant la durée du projet	Année 1 fev.-sept. 2011	
		Année1	avril-juin
6. Le Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives préparées avec l'aide du Gouvernement des Etats-Unis sont approuvés (indicateurs 4.5.1-12 du FTF)	2 plans de co-gestion des pêcheries formellement approuvés (sites à déterminer)	Pas de résultats attendus en Année 1	0
7. Nombre de politiques/ règlements et procédures administratives approuvées et dont la mise en œuvre a démarré (indicateurs 4.5.1-11 de FTF)	plans de co-gestion des pêcheries formellement approuvés (sites à déterminer)	Pas de résultats attendus en Année 1	0
8. Nombre d'agriculteurs et autres qui ont appliqué de nouvelles technologies ou pratiques de gestion avec l'aide du Gouvernement des Etats-Unis (indicateur 4.5.2-5 de FTF)	. • 38 275 pêcheurs (estimation du nombre de pêcheurs dans les départements des régions de Dakar, Rufisque, Mbour, Fatick et de Foundiougne : CRODT, 2005 et WWF, 2006. Ceci représente 64% de tous les pêcheurs au Sénégal.) Le nombre réel des pêcheurs sera déterminé par la gestion des unités /stocks sélectionnés pour la gestion et le nombre de pêcheurs impliqués dans ces pêcheries.	Pas de résultats attendus en Année 1	0
9. Nombre d'hectares supplémentaires soumis aux technologies ou aux pratiques de gestion améliorées avec l'aide du Gouvernement des Etats-Unis (indicateur 4.5.2-2 du FTF)	• 400,000 hectares selon les plans de gestion des pêcheries • 45,000 hectares couverts par les AMP Cet objectif va être revu à la fin de la phase de démarrage de l'année 1 sur	Pas de résultats attendus en Année 1	0

Indicateurs	Objectifs prévus pendant la durée du projet	Année 1 fev.-sept. 2011	
		Année 1	avril-juin
	la base des stocks choisis pour la co-gestion et des aires retenues pour le renforcement des AMP		
IR 3:			
L'évaluation de la vulnérabilité et le renforcement des capacités des communautés côtières vulnérables pour l'adaptation aux impacts des changements climatiques sont réalisés			
10. Nombre de personnes recevant la formation sur le changement climatique global grâce à l'aide du Gouvernement des Etats-Unis (indicateur 4.8.2-6)	700	Pas de résultats attendus en Année 1	0
11. Nombre d'évaluations de la vulnérabilité au climat conduites grâce à l'aide du Gouvernement des Etats-Unis (indicateur 4.8.2-11)	6	Pas de résultats attendus en Année 1	0
12. Nombre de lois, de politiques, d'accords, ou de règlements concernant le changement climatique proposé, adopté, ou mis en application grâce à l'aide du Gouvernement des Etats-Unis (indicateur FACTS de l'USAID 4.8.2-4 sur les Changements Climatiques)	6	Pas de résultats attendus en Année 1	0
13. Nombre de personnes ayant amélioré leur capacité d'adaptation aux impacts du changement climatique grâce à l'aide du Gouvernement des Etats-Unis (Indicateur FACTS de l'USAID sur le changement climatique 4.8.2-7)	120,000	Pas de résultats attendus en Année 1	
IR IR4:			
L'augmentation des avantages économiques et sociaux en faveur des communautés de pêcheurs artisans constituent des mesures d'incitation pour la pêche durable			
14. Nombre de ménages ruraux bénéficiant directement des interventions du Gouvernement des Etats-Unis (indicateur 4.5.2-13)	20,000	as de résultats attendus en Année 1	

Indicateurs	Objectifs prévus pendant la durée du projet	Année 1 fev.-sept. 2011	
		Année1	avril-juin
du FTF)			
<p>15. Les acteurs du secteur de la pêche dans les sites du projet sentent une amélioration de leur bien-être social grâce à l'aide du Gouvernement des Etats-Unis (ce n'est pas un indicateur du FTF, mais permet de mesurer l'impact du projet)</p> <p>Une étude sur l'état de référence des acteurs de la pêche sera menée en début 2012. A mi-parcours et à la fin du projet, la même étude sera reconduite</p>	Un objectif quantifiable sera défini en Année 1	de résultats attendus en Année 1	